



## REGLEMENT et ENGAGEMENT FINANCIER 2024-2025

### ECOLE – COLLEGE

*A lire intégralement*

Votre enfant va intégrer l'école ou le collège à la rentrée scolaire prochaine, son inscription dans notre établissement privé sous contrat avec l'état, implique l'acceptation du présent règlement et le fait d'honorer le calendrier des paiements.

### **FACTURATION**

---

Une facture annuelle est établie en septembre. Elle est à votre disposition sur le site Ecole Directe.

### **CONTRIBUTION DES FAMILLES**

A partir de la rentrée 2024, 2 tarifs sont proposés :

IMPLANTATION	Tarif de solidarité	Tarif de base
ECOLE	1425 €	1325 €
COLLEGE	1430 €	1330 e

### **ARRIVEE/DEPART en cours d'année**

---

En cas d'arrivée en cours d'année, l'ajustement de la facture sera fait en fonction de la date d'inscription validée.

Aucun autre ajustement ne sera fait y compris en cas de départ en cours d'année scolaire (ex. exclusion disciplinaire, décision de la famille...).

### **RESTAURATION SCOLAIRE**

---

Un service de restauration est proposé aux familles. Ce service est facultatif.

Deux statuts sont proposés :

- Demi-pensionnaire : l'élève déjeune 1, 2, 3, 4 ou 5 jours par semaine, engagement à l'année pour les jours choisis.
- Externe : l'élève déjeune occasionnellement et achète un ticket via le porte-monnaie électronique à disposition via école directe.
- 

Le nombre de repas est calculé annuellement en début d'année.

Aucun remboursement n'est fait en cas d'absence de l'élève au repas.

Ensemble scolaire Saint Jean Gabriel  
6-8 rue du Cloître Saint Merri 75004 Paris

☎ 01.42.78.44.81 mail : [comptabilite@saintjeangabriel.net](mailto:comptabilite@saintjeangabriel.net)

## **ETUDE SURVEILLEE A L'ECOLE**

---

Une étude surveillée est proposée 4 jours par semaine pendant 1h.  
Le tarif annuel s'élève à 350€ et l'inscription se fait au trimestre.

## **ETUDE SURVEILLEE AU COLLEGE – contact Mme Mesror – Responsable vie scolaire**

---

Une étude surveillée est proposée 3 jours par semaine pendant 1h sauf le vendredi.  
Le tarif annuel s'élève à 390€ et l'inscription se fait au trimestre. Une circulaire spécifique sera envoyée pour la rentrée 2024.

## **COTISATION APEL**

---

L'Association des Parents d'Elèves représente les parents. Elle participe activement à la vie de l'établissement.

Une seule cotisation est due par famille même en cas de scolarisation d'enfants d'une même famille dans plusieurs établissements.

La cotisation est facultative. Elle inclut l'abonnement à la revue « Famille et Education » ; une partie de cette cotisation est reversée à l'APEL Paris.

Les parents qui ne souhaitent pas cotiser à l'APEL ou qui cotisent déjà dans un autre établissement devront le signaler au Service Comptabilité dès la rentrée.

## **FRAIS DE DOSSIER**

---

Les frais de dossier de 60 € sont à régler au moment de l'inscription. Celle-ci ne devient définitive qu'après leur règlement. Ces frais sont acquis à l'établissement. Ils correspondent aux frais administratifs générés par l'inscription. Ils ne sont donc pas remboursables.

*\*Pour les élèves déjà scolarisés en CM2 à St Jean-Gabriel, seuls la fiche de demande d'inscription et le règlement intérieur sont à renseigner et à remettre. Les familles sont exonérées des frais d'inscription et de dossier.*

## **ACOMPTE D'INSCRIPTION OU DE REINSCRIPTION**

---

Un acompte de 200 euros est remis lors de l'inscription ou de la réinscription (encaissé dès réception et non remboursable sauf mutation, déménagement en province ou à l'étranger sur justificatif, ou changement d'orientation non proposée dans l'établissement). Il est déduit de la facture adressée fin septembre.

## **MODE DE PAIEMENT**

---

Le prélèvement bancaire est le mode de règlement privilégié par l'établissement.

En cas de choix de règlement par prélèvement : le paiement de la facture se fera en 9 mensualités (le 10 de chaque mois et d'octobre à juin).

*Afin d'autoriser ce prélèvement mensuel, une autorisation doit être signée chaque année même si les coordonnées bancaires restent similaires.*

En cas de choix de règlement par chèque, le paiement pourra s'échelonner avec accord passé avec le service comptabilité. Les chèques sont à libeller à l'ordre de « OGEC Saint Jean-Gabriel ». Au verso, merci d'indiquer le code famille de type 411XXX.

Pour les virements, merci d'indiquer le nom de l'enfant et la classe.

Le règlement en espèces est autorisé à hauteur de 1000 € / an.

### **REJETS ou IMPAYES**

En cas de rejet d'un prélèvement ou d'un chèque, les frais bancaires seront refacturés aux familles. En cas de difficultés, merci de prendre contact avec la comptabilité.

### **NOUVEAUTE FRATRIE (frères et sœurs scolarisés dans notre établissement à la rentrée 2024-2025)**

A partir du 2<sup>ème</sup> enfant scolarisé dans notre établissement, 15% de réduction seront accordés sur la contribution des familles. Les enfants scolarisés dans d'autres établissements scolaires de l'enseignement catholique ne sont pas concernés.

A partir du 3<sup>ème</sup> enfant, 30% de réduction seront accordés  
A partir du 4<sup>ème</sup> enfant, 45% de réduction seront accordés.

### **NOUVEAUTE : porte-monnaie électronique**

Il est accessible via votre portail école directe avec les codes de connexion parents. Ils seront transmis à la rentrée pour les nouvelles familles par le secrétariat.

Il permet de régler en ligne des frais ponctuels liés à des sorties exceptionnelles, repas exceptionnel (pour les élèves externes), frais de réinscription et autres frais occasionnels dont la rubrique sera créée par le service comptabilité.

Les responsables légaux veilleront à ce que le solde soit toujours créditeur.

***Votre compte-famille doit être impérativement soldé au plus tard le 15 juin 2025.***

### **A FAIRE AVANT LA RENTREE SCOLAIRE**

Afin de valider certaines informations comptables et vos choix pour l'année 2024-2025, nous vous demandons d'ici le 1<sup>er</sup> septembre 2024 :

- cliquer sur le lien ci-après : <https://forms.office.com/comptabilite2425>
- renseigner les informations demandées (ex. restauration, étude....)
- compléter le mandat SEPA (à remplir et signer chaque année)
- valider le formulaire
- l'imprimer et coller dessus le RIB qui permettra la mise en place du prélèvement mensuel
- signer le document et le renvoyer par courrier / mail (scanné) au service comptabilité : [comptabilite@saintjeangabriel.net](mailto:comptabilite@saintjeangabriel.net)

**TARIFS à titre indicatif**  
**Pour l'Année Scolaire 2024-2025**

	<b>ECOLE</b>	<b>COLLEGE</b>
<b>Contribution des familles</b>		
Tarif de solidarité	<b>1425 €</b>	<b>1430 €</b>
Tarif de base	<b>1325 €</b>	<b>1330 €</b>
<b>Frais de demi-pension - Engagement à l'année</b>		
1 repas/semaine	<b>288 €</b>	<b>288 €</b>
2 repas/semaine	<b>576 €</b>	<b>576 €</b>
3 repas/semaine	<b>864 €</b>	<b>864 €</b>
4 repas/semaine	<b>1152 €</b>	<b>1152 €</b>
5 repas/semaine (sauf école)		<b>1322 €</b>
Repas occasionnel (Ticket)	9.85 €	9.85 €
Participation PAI	Forfait annuel 340€	Forfait annuel 340€
<b>Frais complémentaires en lien avec le projet éducatif</b>		
<b>Etude surveillée facultative</b> Classes Élémentaires et Collège	Forfait annuel <b>350 €</b>	Forfait trimestriel <b>390 €</b>
<b>Garderie facultative</b> Classes Maternelles	Forfait annuel <b>320 €</b>	
<b>Sweat-shirt de l'établissement</b> à partir du CP	<b>28 €* </b>	<b>28 €* </b>
<b>Tee-Shirt Polo de l'établissement</b> à partir de la Grande Section	<b>9 €</b>	<b>9 €</b>
<b>Voyages scolaires collège</b> (montant à titre indicatif et à ajuster en fonction du coût réel)		<b>450-500 en fonction des séjours*</b>
<b>Adhésion APEL</b>	<b>25 €</b>	<b>25 €</b>
<b>Remplacement carnet de liaison</b>		<b>10 €</b>
<b>Remplacement carte vie scolaire</b>	<b>5 €</b>	<b>5 €</b>

## CONTACTS

---

**Service Comptabilité :** [comptabilite@saintjeangabriel.net](mailto:comptabilite@saintjeangabriel.net)

*Le service comptabilité sera fermé au public du 12 juillet au lundi 26 août inclus.*

Ensemble scolaire Saint Jean Gabriel  
6-8 rue du Cloître Saint Merri 75004 Paris  
☎ 01.42.78.44.81 mail : [comptabilite@saintjeangabriel.net](mailto:comptabilite@saintjeangabriel.net)